



## La SCIC Les 3 Colonnes, invente une nouvelle ère d'accompagnement et de maintien à domicile :

### « le Viager Solidaire »

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif, Les 3 Colonnes s'impose en précurseur dans son domaine. La SCIC Les 3 Colonnes s'érige à l'initiative de Sébastien Tchernia et Frédéric Lacaze, en octobre 2013.

Au vue des circonstances sociétales actuelles : vieillissement de la population, éclatement des familles, maladies, isolement, dépendance (...) la coopérative Les 3 Colonnes prend le contre-pied des solutions existantes afin d'améliorer concrètement la situation. L'objectif de La SCIC Les 3 Colonnes est de financer le maintien à domicile des personnes âgées qui se trouvent dans un contexte de fragilité et de besoin avéré. Ce maintien à domicile a pour but de retarder l'institutionnalisation des seniors et d'accroître ainsi leur espérance de vie.

Dans ce cadre, La SCIC a vocation à :

- Favoriser le diagnostic précoce de la fragilité
- Diagnostiquer l'habitat pour permettre l'aménagement et limiter les risques liés à la dépendance
- Soulager les aidants afin de faciliter le maintien à domicile
- Mettre en relation les seniors avec des services d'aide à domicile
- Créer ou Maintenir le lien social / Rompre l'isolement et la solitude
- Promouvoir l'utilisation du viager solidaire comme un outil social

La Société a pour objet principal de se porter acquéreur des biens immobiliers des personnes âgées qui le souhaitent, sous forme de viagers occupés afin de leur offrir une aisance de vie indéniable, via :

- Le versement d'un bouquet
- Le versement d'une rente mensuelle
- La détection au plus tôt, des situations de dépendance
- L'accompagnement du maintien au domicile par la mise en place de services

Ce financement est possible grâce aux fonds collectés auprès de publics, privés et institutionnels. La coopérative les 3 Colonnes innove totalement en matière d'économie puisqu'elle crée le **Financement circulaire** : les acteurs solidaires (institutions, publics, privés) financent les personnes âgées, qui par l'occupation de leur logement crée de la valeur. La coopérative mutualise ses moyens afin d'en diminuer le risque. Un viager au rendement élevé permet de payer plus cher un viager au rendement faible.

A savoir que La SCIC s'est vue attribuée le titre « **d'Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale** » (**ESUS**). La coopérative est également agréée « **Entreprise Socialement Innovante** », un agrément émit par la BPI (Banque Publique d'Investissement), en mai 2015.

Le **viager solidaire** se trouve être la solution la plus adaptée lorsqu'on désire se maintenir à domicile tout en retrouvant une qualité de vie indéniable que ce soit financièrement parlant ou dans les gestes du quotidien.

La SCIC Les 3 Colonnes - Du maintien et du soutien à domicile / Société Coopérative d'Intérêt Collectif Anonyme à capital variable Siège social : 1 Chemin Jean-Marie Vianney 69130 Ecully - SIREN : 79767649 / NAF : 8810A - Aide à domicile Tél : (+33) 04 78 47 70 15 – Fax : (+33) 04 78 43 72 56 - [www.viager-solidaire.fr](http://www.viager-solidaire.fr) - [contact@3colonnes.org](mailto:contact@3colonnes.org)

